

Brevet Professionnel *Apprentissage*

Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

La formation BPRPLFFP vous permet de **construire votre projet d'activité professionnelle** en valorisant votre passion pour les plantes tout en approfondissant vos connaissances des techniques de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières. Vous pouvez développer votre autonomie et vos compétences, acquérir une expérience concrète grâce à l'apprentissage et obtenir un diplôme.

Le **BP Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières** est un diplôme de niveau 4. Ce diplôme permet :

- d'obtenir la capacité professionnelle agricole requise pour bénéficier des aides publiques à l'installation
- d'accéder à un emploi de salarié qualifié (chef de cultures*, chef d'équipe, responsable de production, responsable de rayon) en entreprise horticole, maraîchère, pépiniériste, jardinerie, municipalité ...

Après obtention du diplôme, il est également possible de poursuivre la formation vers un diplôme de niveau 5.



Conditions d'inscription et prérequis :

- Avoir un CAP ou un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur
- Conclure un contrat d'apprentissage de 2 ans

Public cible : candidats de 16 à 29 ans

Modalité de sélection des candidats : sur entretien

Calendrier : formation de Septembre à Juillet n+2
Pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter.

Le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage

**Principales activités et conditions d'environnement du métier chef de cultures :*
« Le métier de chef de cultures consiste à planifier les cultures, organiser les travaux sur les cultures : suivi des cultures (sanitaire, technique...), récoltes, conditionnement... Mais également à gérer la préparation des commandes clients et gérer l'approvisionnement en fournitures. »

ORGANISATION DE LA FORMATION

En entreprise, l'apprenti encadré par le maître d'apprentissage se forme **35 semaines par an**.

Au CFPPA, 840 h sur 2 ans (soit 12 semaines de cours par an). La formation alterne cours théoriques, visites, interventions d'experts et travaux pratiques.



Possibilité d'adapter le parcours en fonction des acquis du candidat (tests de positionnement, VAA)



Taux d'insertion et de satisfaction des apprentis :

↳ Taux d'insertion professionnelle : 67% (dont 33% en poursuite d'étude)

↳ Taux de satisfaction : 72%

Les indicateurs de résultats sont disponibles sur : www.inserjeunes.education.gouv.fr



Frais pédagogiques, rémunération et financement :

La formation par apprentissage est gratuite pour les apprenants.

Rémunération et financement : se reporter à la plaquette « CFPPA de l'Allier formations par apprentissage ».



Ce diplôme est également accessible par la VAE et la formation professionnelle.



Accessibilité au public en situation de handicap

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation est divisé en 5 capacités :

Capacité 1 : Se situer en tant que professionnel de la production horticole

- Physiologie végétale et fonctionnement de l'agroécosystème horticole, impact des systèmes de production horticole sur l'agroécosystème horticole ;
- Caractéristiques de la profession, construction d'une position professionnelle.

Capacité 2 : Assurer le pilotage technique des productions

- Planification des activités, prise en compte des critères technico-économiques, préparation de chantier ;
- Coordination du travail en équipe.

Capacité 3 : Réaliser les interventions sur les végétaux

- Réalisation de la multiplication des végétaux ;
- Réalisation de travaux liés au développement des végétaux.

Capacité 4 : Intervenir sur les conditions de culture

- Réalisation des travaux d'entretien et d'amélioration des sols ;
- Mise en place des conditions de croissance et développement des végétaux.

Capacité 5 : Techniques de vente

Évaluation

Le BP Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de certification.

Le candidat a la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Taux de réussite aux examens : 100%